

## **U13 Phase d'accession aux « Intersecteurs »**

### **phase automne 2020**

Suite à la phase « brassages » disputée sur 6 journées, votre club fait partie des 6 équipes retenues pour disputer la phase dite d'accession aux « Intersecteurs » qui se disputera lors de la phase printemps et pour laquelle 3 équipes seront retenues.

- **Cette phase dite d'accession se disputera lors des 5 journées prévues au calendrier général sous la forme de matches simples :**

- Samedi 31 octobre 2020
- Samedi 07 novembre 2020
- Samedi 14 novembre 2020
- Samedi 21 novembre 2020
- Samedi 28 novembre 2020

Vous trouverez ci-joint le calendrier à venir pour ces 5 journées.

Les 3 équipes ayant obtenues le plus de points lors de la phase de « brassages » sont les 3 équipes qui recevront 3 fois et se déplaceront 2 fois. Les 3 autres équipes recevront 2 fois et se déplaceront 3 fois.

- **Lors de chaque journée, les 2 équipes se rencontrant devront :**

- Rendez-vous à 14H00 et début des rencontres à 14H30
- Réaliser le défi jonglage avant le match comme cela a déjà été le cas lors de la phase de « brassage ».
- Disputer un match de 2 périodes de 30 minutes avec une « pause coaching » lors de chaque période.
- Mettre en place le protocole Fair-Play « simplifié » d'avant et après match.
- L'arbitrage à la touche doit être réalisé par un joueur remplaçant de chacune des équipes sur une durée maximale de 15 minutes
- Les joueurs doivent disputer au minimum 50% du temps de jeu total.

- **Le barème des points des matchs sera le suivant :**
  - Victoire = 4 points
  - Match nul = 2 points
  - Défaite = 1 point
  - Forfait = 0 point
  
- **Concernant le défi jonglage, le fonctionnement du défi jonglage déjà mis en place lors de la phase « brassages » reste inchangé :**
  - Mettre les joueurs par 2 dans l'ordre de la feuille de match.
  - Départ au pied (sauf pour le défi tête).
  - 2 essais, retenir le meilleur, et l'indiquer dans la case résultat du défi.
  - Quand les joueurs ont terminé, ils viennent ensemble donner les résultats à l'éducateur responsable.
  - Surfaces de rattrapage non autorisées.
  - Objectifs : 50 contacts du pied droit, du pied gauche et de la tête.
  - Chaque joueur réalise une seule fois le défi jonglages, même en cas de différence numérique entre les équipes.
  - Les 8 meilleures performances (case total) sont additionnées.
  
- **Le barème de points suivant a été mis en place pour le total des 8 meilleurs jonglages par équipe :**
  - < 800 = 0 point
  - 800 à 999 = 1 point
  - 1000 à 1200 = 2 points

Le retour des feuilles de match au District devra être effectué au plus tard le mardi avant 14H00 suivant la rencontre.

L'envoi peut-être réalisé par voie postale ou un envoi par mail à l'adresse e-mail du secrétariat du District : [secretariat@haute-saone.fff.fr](mailto:secretariat@haute-saone.fff.fr).

**La Commission organisation Compétitions.**